



CONVOCATION

Séance du comité no 2025/02

en invoquant l'urgence pour les motifs qui ressortent
d'une décision du bureau de ce jour

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du Syndicat des Eaux du Centre qui aura lieu jeudi, le 13 novembre 2025 à 14.00 heures à la Mairie de Hesperange.

Ordre du jour :

Séance publique

1. Adaptation du tarif de l'eau potable à facturer par le SEC en 2026 ;
2. Fixation des facteurs de pénalité pour l'exercice 2026 ;
3. Adaptation des capacités réservées avec effet au 1^{er} janvier 2026 ;
4. Approbation du budget rectifié 2025 et du budget pour l'exercice 2026 ;
5. Divers.

Hesperange, le 30 octobre 2025

Pour le bureau du SEC,

le secrétaire-rédacteur

le président